

COMMUNE

de

GAILLARD

Code Postal : 74240

EXTRAIT du REGISTRE

des **DECISIONS** du MAIRE

...

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

1- **Commande publique**

O B J E T

N° 22.88

Déclaration sans suite de la procédure relative à la fourniture de mobiliers pour le restaurant du groupe scolaire du Salève

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la commande publique, et en particulier ses articles L2123-1 et R2123-1° ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021-213 du 13 septembre 2021 alinéa 4 donnant délégation au Maire de prendre dans la limite de 500 000 euros HT toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;

VU la procédure adaptée lancée le 1^{er} juin 2022 pour l'achat de mobilier destiné au restaurant du groupe scolaire du Salève ;

VU les 3 offres réceptionnées dans les délais impartis ;

CONSIDERANT que selon l'article R2185-1 du Code de la commande publique, la procédure de passation d'un marché public peut être déclarée sans suite à tout moment ;

CONSIDERANT que l'analyse a mis en avant une insuffisance de définition du besoin, rendant impossible la comparaison des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Décision devenue exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le :

15/07/2022

de sa mise en ligne le :

15/07/2022

de sa notification le :

D E C I D E

ARTICLE 1 – DE DECLARER SANS SUITE pour motif d'intérêt général la procédure d'appel d'offres pour la fourniture de mobilier destiné au restaurant du groupe scolaire du Salève.

ARTICLE 2 – DE RELANCER une nouvelle procédure après redéfinition du besoin.

ARTICLE 3 - Le Maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

FAIT à Gaillard, le 12 juillet 2022

Le Maire,

Pour le Maire empêché,
Jean-Paul BOSLAND
Antoine BLOUIN,
1^{er} Adjoint

